

Marseille, le 1^{er} Septembre 1818.



M^r. Pierre-honoré Bouy, Nég. à Marseille

Nous avons l'honneur de vous prévenir qu'attendu la perte sensible de feu M^r. E. V. MONSELES de Livourne, intéressé dans notre raison de commerce, notre société se trouve dissoute, et qu'elle ne s'occupera dorénavant que de sa liquidation.

Cette circonstance n'altère au surplus en rien les sentimens d'estime et de bonne amitié qui ont toujours existés parmi nous.

Nous vous faisons, Monsieur nos remerciemens de la confiance dont vous avez bien voulu nous honorer, et vous prions d'en accorder la continuation à chacun de nous, dans la nouvelle carrière qu'il pourra suivre.

Veillez agréer l'assurance de notre parfaite considération, et nos salutations amicales.

J. Sadoa Sumaro